

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Cé que fâ imprimâ on lâivro  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193178>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que votre gourmet se délecte de ce gibier qui aurait pu venir tout seul de la cuisine.

Ce fin mangeur, ajoute l'écrivain que nous citons, est cependant bien éclipsé par le fameux baron de D... Celui-ci est le Marseillais de la gourmandise.

Ses exploits ne sont rien auprès de ceux qu'il s'attribue.

Voici, pour en donner une idée, l'histoire qu'il raconte lorsqu'on « ose » lui servir un perdreau trop frais.

— Mais, juste ciel, vous ne savez donc pas qu'un chrétien digne du nom d'homme se laisserait acculer aux plus dures extrémities, plutôt que de toucher à un perdreau qui n'aurait pas subi au moins quatre jours et cinq heures d'attente.

Ainsi, tenez, moi, je voyageais une fois dans les plaines de l'Amérique du Nord, n'ayant avec moi qu'un nègre et un fusil. Nous nous étions égarés dans un district absolument désert. Il y avait près de huit jours que nous n'avions rien trouvé à manger; je me sentais prêt à tomber d'inanition, lorsque tout à coup un oiseau passa au-dessus de ma tête; je tire; il tombe, et...

— Vous étiez sauvé, dit-on.

— Eh! non, malheureusement. C'était un perdreau. Il fallait lui laisser quatre jours de repos... C'est une loi à laquelle un honnête homme ne pouvait manquer...

— Mais alors, comment avez-vous fait pour être encore de ce monde?

— J'ai mangé le nègre... en attendant.»

### Pluies alimentaires

*ou la friture tombant du ciel.*

Quand on parle de quelqu'un qui n'aime que l'ouvrage fait, qui manque d'initiative et d'activité, on dit: « Il attend que les cailles lui tombent du ciel... toutes rôties. »

Cette locution populaire a sans doute pour origine l'histoire des cailles qui servirent de nourriture au peuple juif dans le désert, après sa sortie d'Egypte, comme cela est dit au Livre des *Nombres*, chapitre XI :

« Alors l'Eternel fit lever un vent qui enleva des cailles de devers la mer, et les répandit sur le camp, environ le chemin d'une journée de ça et de là tout autour du camp; et il y en avait jusqu'à la hauteur de deux coudées sur la terre. »

A côté du récit biblique, les historiens anciens, entr'autres Diodore de Sicile, nous apprennent que l'Arabie Pétrée et les parties de l'Egypte limitrophes sont visitées, à certaines époques de l'année, par des quantités innombrables de cailles, qui ne volent qu'à quelque distance de terre, ce qui permet aux habitants de les prendre à la main.

Elles ne sont pas rôties, c'est vrai, mais il n'y a qu'à les mettre à la poêle.

Sans vouloir discuter ici, en aucune façon, le texte biblique et l'intervention divine pour ce qui concerne le peuple juif, il nous a paru assez curieux de rapprocher ces divers faits de ceux rapportés dans les lignes suivantes extraites de l'intéressante chronique scientifique que M. Fulbert-Dumontel publie régulièrement dans le journal *La France*:

Dans la nuit du 22 au 23 juillet dernier, un orage d'une extraordinaire violence éclata sur Bjelina, en Bosnie, qui dura trois longues heures. Avec la pluie torrentielle que poussait un vent furieux, tombait une quantité prodigieuse de petits poissons vivants. Dans la matinée, on les ramassait de tous les côtés, et les pelles et les mains ne pouvaient suffire à cette pêche miraculeuse. Ce curieux phénomène, rapporté le journal du Jardin d'accimatation, a été constaté officiellement par l'observatoire de Bjelina.

Nous ajouterons, nous, que ces averses aussi excentriques qu'originales ne sont pas d'une extrême rareté. De savants naturalistes, M. Victor Meunier, par exemple, notre excellent confrère, les ont constatées avec un soin curieux.

A ces poissons qui tombent du ciel on a donné le nom de « poissons météoriques ». C'est une grêle de friture, une trombe de matelotes, qui se promènent dans l'air, portées en guise de flots par le vent d'impétueux orages.

En 1820, pendant un ouragan terrible, M. Vital Masson, curé d'une commune de la Loire-Inférieure, eut le jardin de son presbytère littéralement couvert de petits poissons. Le brave curé était, comme beaucoup de ses confrères, un gourmet pratique. Loin de se troubler à la vue de cette friture miraculeuse que le ciel lui envoyait, il ramassa soigneusement les plus appétissants et les plus délicats de ces poissons, dont il fit un repas succulent.

Dans la même année, aux environs de Nantes, à la suite d'une affreuse tempête, la terre fut jonchée de poissons sur une étendue de trois cents mètres. Les habitants les ramassaient avec des pelles et de grands paniers qui remplaçaient les filets. On ne sait combien d'indigestions descendirent ce jour-là des nuages.

En 1848, il fut constaté officiellement, en Ecosse, un vrai déluge de harengs: il y en avait sur les routes, sur les rochers, sur les arbres, sur les toits. On eût dit que le ciel s'était tout-à-coup changé en un vaste aquarium et que les poissons avaient pris la place des oiseaux. Entre deux coups de tonnerre effroyables, passait une trombe de harengs, et chaque éclair était marqué par la chute d'une matelote. Le trouble des paysans fut tel qu'aucuns certifièrent que ces harengs célestes étaient salés. Il ne manquait que les barils, mais la Providence avait négligé ce détail.

En 1853, pendant une horrible tempête, des milliers de petits poissons tombèrent dans les rues et sur les places de Klamsembourg, en Transylvanie. On en trouva jusque sur les clochers de la ville, position assez scabreuse pour des poissons. On raconte qu'il en tomba même en abondance dans plusieurs chemi-

nées. Il est regrettable que l'on n'ait pas prévu cette manne ichthyologique pour la recevoir dans la poêle à frire.

Enfin, le 23 février 1848, dans je ne sais plus quel village des Landes, une effroyable trombe de poissons s'abattit dans les rues. Un notaire, que la tempête avait surpris à l'entrée du bourg, reçut un carpillon en pleine poitrine et une grenouille tomba sur la capote d'une dame qui sortait de l'église. Un charcutier, venant de sonner les cloches pour conjurer la foudre, fut littéralement criblé de goujons. On cria au miracle, on organisa des processions, et, le lendemain, on apprit sans beaucoup de surprise l'avènement de la République et la fuite du roi — faits assez graves mais prévus, car ils se trouvaient suffisamment annoncés par la grenouille de la dévote et le carpillon du notaire.

Toutes ces pluies de poissons n'ont rien que de très simple et de très naturel: combien de fois n'a-t-on pas vu des pièces d'eau mises entièrement à sec par des trombes furieuses? On conçoit aisément que des poissons puissent être soulevés et emportés de cette façon dans l'atmosphère et très haut et très loin. Après un impétueux voyage aérien, la tourmente irrésistible qui les arrache de leur élément pour les promener dans l'espace, les rend, dans une chute mystérieuse, à la terre. Touristes inconscients, voyageurs malgré eux, ces enfants de la vase, emportés par le vent dans le domaine des oiseaux, auront connu avant de mourir deux éléments nouveaux: la terre et le ciel.

### Cé que fâ imprimâ on lâivro.

S'on dit à ne n'hommo que l'est on meinteu, se pâo fâtsi tot rodzo; mà s'on lâi dit que l'est ein bize-bille avoué la vretâ, cein lo fé rirè; kâ lè z'einsurtès sont coumeint lè remido: on ne sè tsau pas tant d'eingozellâ on remido tot peliet; mà s'on lo mique-maquè avoué oquie d'autro po lâi bailli bon goût, passé coumeint na lettra à la pousta.

On gaillâ que sé créyâi on hommo dè granta cabosse, avâi écrit on lâivro avoué la plionma et l'avâi portâ à on « imprimeu-librairie » po que sâi écrit coumeint la paletta et coumeint la Folie d'Avi, et po ein avâi dè quiet poâi ein veindrè à ti clliâo qu'ein voudriont; kâ c'est rudo coumoudo dè férè imprimâ; on ein pâo férè dâi pétâies dè la metsance ein rein dè teims. C'est coumeint avoué la marqua à fù: on iadzo que l'est tsauda, on pâo marquâ d'on petit momeint, seilles, seillons, bagolets, foncet, copa-rava, lan à buïa, fortsès, ratés, et lo mandzo dè totès lè z'autrès z'éses; lè clliâ dâo tsai à étsilla et mémameiñt lo frétu se cein vo fâ plisié, tandi que se faillâi cein marquâ ào couté, foudrài dâi vouarbès et dâi vouarbès.

Don, cé gaillâ avâi fâ imprimâ son lâivro, et lâi avâi met onna balla foretta dzauna; mà l'a bio z'u ein portâ à ti lè marchands dè lâivro, que lo mettient derrâi lè carreaux dâi grantès fenêtrès de lão boutequès po que tsacon pouéssè

bin vairé cé nové lâivro, lè dzeins ne s'ein tsaillessont pas, et sein lo pas que l'en veinde pi dè quiet bâirè on demilitre.

— Et pi, se lâi fâ on dzo, on hommo que savâi que l'avâi fê imprimâ on lâivro, cein sè veind-te bin ?

— Oh pas tant ! parait que lè dzeins dè pè châotré n'âmont pas tant liairè ; mât crayo que se lo fasé imprimâ ein allemand, cein sè veindrâi coumeint dâo sucro.

— Na pas coumeint dâo sucro, se lâi répond l'autro, on tot mâlin, mât avoué dâo sucro !

Et l'est dinsè que stu compagnon, qu'êtai on hommo d'esprit, a pu lâi férè compreindrè, sein lo lâi derè, que cein que y'avâi dè meillâo dein son lâivro, c'étai lo papâi que poivè servi po férè dâi cornets.

**La fête des figues.** — On vient de célébrer à Smyrne la fête des figues, qui se fait chaque année à l'arrivée de l'intérieur des premières figues sèches de la saison. Cette année, la cueillette a été magnifique, et une joyeuse manifestation a eu lieu à la gare quand le train, dont la locomotive était pavée, est arrivé avec ses wagons enguirlandés.

Des milliers d'ouvriers étaient là en habits de fête ; ils ont salué par des acclamations frénétiques le train des figues.

On s'est mis immédiatement à l'œuvre ; les barils ont été placés sur des chaumeaux empanachés de fleurs et de rubans, et le cortège s'est dirigé vers l'Emporium, suivi par la foule, qui dansait au son de la musique.

Le soir, chants, bals et divertissements de toutes sortes.

Le déballage, triage, empaquetage et expédition des figues sèches, dans toutes les parties du monde, occupent, pendant cinq ou six mois, plus de la moitié de la population ouvrière de Smyrne.

**Solution du problème** du 17 septembre : 2. — Mot de l'énigme : *vol*. — Ont répondu aux deux questions : MM. L. Fayolle, à Carouge ; E. Siegenthal, à Trub ; A. Gryon ; L. Tinembart, Bevaix ; A. Robert, Chaux-de-Fonds ; Grivat, Montblesson ; R. Pasche, Lavey ; E. Perrin, Ponts-Martel ; W. Aubert, Chaux-de-Fonds ; de Torrenté, Sion. — La prime est échue à M. Pasche, à Lavey.

#### Boutades.

**Petit calcul de physique.** — Le bruit d'une parole insignifiante arrive à l'oreille à raison de 340 mètres par seconde.

— La louange atteint une vitesse de 1500 mètres. — La flatterie, plus rapide, franchit 1800 mètres. — La vérité ne parcourt guère que 2 mètres, et encore, bien souvent, n'a-t-elle pas assez de force pour être entendue.

M. de Montalembert s'apprêtait à traverser le boulevard.

— Monsieur, lui dit une jeune femme, seriez-vous assez bon pour m'aider à passer ? J'ai une peur folle des voitures.

— Veuillez me faire l'honneur de prendre mon bras, madame.

A peine en chemin, la dame tient à l'illustre académicien les propos les moins sévères.

M. de Montalembert demeure silencieux ; mais, la chaussée traversée, il dégage son bras, fait monter la dame sur le trottoir, et, avec un salut des plus corrects, il lui dit :

— Vous voilà chez vous, madame !

Au cours de physique :

**LE PROFESSEUR.** — Pendant un orage, frottez vigoureusement à rebrousse-poil le dos d'un chat. L'existence de l'électricité vous sautera immédiatement aux yeux.

**L'ÉLÈVE.** — Et le chat aussi !

Scène de ménage :

— Encore des œufs sur le plat ! s'écrie M. X. ; c'est trop fort ! je vais dîner au restaurant.

Un quart d'heure après, au restaurant :

Le garçon :

— Que faut-il servir à monsieur ?  
X., après un moment de réflexion :  
— Donnez-moi des œufs sur le plat !

Il faut se défier des calembours que peuvent faire les enfants de l'Alsace. L'un d'eux demandait un jour, d'un air malin et avec l'accent de son pays :

— Safez-fous quelle différence il y a entre une fielle goguette et un sapeur ?

Puis, comme personne ne répondait :

— C'est, ajouta-t-il, que la fielle goguette il cache son *ache* et que le sapeur il ne cache pas la sienne.

A table, chez un chasseur, au moment de servir le rôti.

— Messieurs, dit l'amphytrion, ici nous devrions avoir un lièvre, mais la cuisinière l'a manqué.

— Hum ! fait un convive sceptique, est-ce bien la cuisinière ?

Aux bains de mer :

Un baigneur poli mais distrait, rencontre un de ses amis qui est dans l'eau jusqu'au cou :

— Enchanté de vous voir, lui dit-il en lui serrant la main, asseyez-vous donc.

Diner de noces :

Une jeune mariée paraissait pensive. Son mari lui demande :

— Je parie, chère amie, que vous pensez déjà au divorce ?

Elle naïvement :

— Oh ! pas encore.

On nous cite un mot fort amusant entendu dimanche dernier dans une de nos gares.

Le train va partir, mais il y a encore une trentaine de personnes qui n'ont pu trouver place et attendent sur le trottoir...

— On va faire avancer un wagon ! crie le chef de train.

Le wagon désigné approche lentement, et un flot d'impatients cherchent à l'en-vahir...

— Attendez donc ! fait un employé, quand vous serez coupés en deux vous viendrez vous plaindre à moi, n'est-ce pas !

Un immense éclat de rire sortit de la foule au grand ébahissement du pauvre garçon, qui ne pouvait comprendre, à ce moment, ce que sa recommandation avait de risible.

Au Tribunal :

— Quel est votre âge, madame ?

— Je m'en remets à cet égard à la sagesse du Tribunal.

*Raisonnement d'un célibataire* : Je ne me marie pas afin de vivre tranquille. Car si je trouvais une bonne femme, je craindrais de la perdre ; si elle était méchante, je craindrais de la garder trop longtemps ; si elle était pauvre, elle me mettrait dans la gêne ; si elle était riche, elle me ferait payer cher sa dot ; si elle était belle, il faudrait monter la garde autour d'elle ; quant à prendre un laideron... jamais !... Aussi je reste garçon.

L. MONNET.

*Théâtre de Lausanne.*

Mardi, 4 octobre 1892, à 8 heures ; spectacle de famille.

**VOLTA**

Surprises fantastiques ; expériences scientifiques.

Le peintre en suggestion.

*Extraordinaire.* — *Eccentricité.* — *Magnétique.*  
Voir le programme.

#### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

#### PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

**L. FATIO**, constructeur, à LAUSANNE

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 43,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Bartella, à fr. 38, — Milan 1861, à fr. 88, — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1883, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche du Holland, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue l'épinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD